

Mesdames, Messieurs,

En vos titres et qualités, sachez combien ce moment est particulièrement émouvant pour moi et pour mes proches. Les différentes interventions m'ont permis de revoir défiler les dernières années de ma carrière professionnelle. Que de moments d'émotion, que de souvenirs, que de propos « trop flatteurs » pour un homme qui a simplement « fait son devoir ».

En effet, je me demande ce que j'ai réellement réalisé de particulier ou d'extraordinaire pour mériter une telle cérémonie d'hommage. J'ai accepté de devenir Directeur-président de la Haute Ecole Libre du Hainaut occidental en 2000 et huit années plus tard, j'ai accepté de relever le défi de succéder à Michel Tordoir comme Secrétaire général de la FédESuC.

Mon objectif a toujours été de rendre service, de le faire avec le sérieux nécessaire et la disponibilité suffisante, de le faire avec la ferme volonté de respecter tout le monde et en même temps de fédérer, de répondre à une fonction avec détermination et conviction, mais aussi avec beaucoup de sérénité.

Je me suis souvent donné comme objectif cette citation de l'écrivain français Vauvenargues : « **Il est bon d'être ferme par tempérament et flexible par réflexion** ».

Si vous me fêtez ce soir pour ce que j'ai pu réaliser, c'est un peu votre fête à tous car c'est avec vous, c'est grâce à vous que ce travail s'est accompli avec des résultats variables.

Avec vous le personnel du SeGEC, et plus particulièrement le staff de la FédESuC ;

avec vous, les directeurs d'établissements et leurs adjoints, tous réseaux confondus ;

avec vous les membres de l'Administration : DGENORS, ex-CGHE et ARES ;

avec vous les membres des Cabinets, Commissaires du Gouvernement, parlementaires ;

avec vous les acteurs, de près ou de loin, de l'enseignement supérieur,

nous avons contribué à son évolution en construisant ensemble quelques pièces de ce paysage nouveau. Nous avons aussi contribué entre autres à la mise en place du cadre francophone de certification (CFC), à la réflexion sur la formation initiale des enseignants (FIE), í

Un petit mot également pour signaler que nombreux sont ceux qui n'ont pu se libérer ce soir et qui m'ont adressé des messages de félicitations et de remerciements. A eux aussi je veux dire solennellement Merci pour le travail accompli ensemble.

Le travail est loin d'être terminé et les mois et années à venir seront déterminants pour mieux appréhender cette évolution et constater, espérons-le, cette amélioration qualitative attendue par le Gouvernement dans sa déclaration de politique communautaire.

Après m'être adressé à vous afin surtout de vous remercier tous, je tiens maintenant à revenir plus spécifiquement à l'invitation que vous avez reçue et la citation de Jean Rostand : « **On se lasse de tout, sauf de connaître** ».

Et oui, la fatigue, l'aboutissement difficile de certains dossiers, le sentiment d'injustice ou d'inéquité, voilà autant d'éléments qui finissent par lasser, mais l'envie de toujours connaître davantage prime heureusement.

On se lasse des temps de déplacements indispensables à l'exercice de sa fonction. **3 à 4 heures de trajet quotidien** entre le domicile, le lieu de travail et les différents rendez-vous à honorer finissent par user. Savez-vous que sur les 6 années de mon mandat comme Secrétaire Général de la Fédération de l'Enseignement Supérieur Catholique, j'ai donc passé un an et demi dans les trains, métro et dans ma voiture ?

On se lasse des délais nécessaires à l'aboutissement de certains dossiers.
J'ai parfois pu me lasser de cette énergie déployée des mois durant, pour un avancement laborieux de certains dossiers.

Les exemples ne manquent pas sur le sujet :

- Que ce soit **quelques dossiers de demandes de programmations**, dossiers déposés au printemps 2012 et toujours pas de décision du Gouvernement à ce jour.
- Que ce soit **une simple demande de transformations d'intitulé de finalités** dans la formation en master de l'ingénieur industriel en agronomie en HE qui a dû repasser par les nouvelles structures de l'ARES alors que le dossier était bouclé au niveau du CGHE début 2013 et était resté sans suite au niveau du Cabinet Marcourt dans l'attente du vote du décret « Paysage ». Avec un peu de chance, ce qui aurait été possible en septembre 2013, le sera probablement en septembre 2015. Que de temps perdu !!!
- Que ce soit **le renouvellement des membres dans certaines instances**. Tout l'enseignement supérieur est organisé sur un modèle de représentation des établissements car il est impensable d'imaginer un instant que toutes les directions, ni toutes les Autorités et responsables des établissements, puissent se trouver autour de la même table en cas de

discussion. Seules les universités disposent de cet avantage.

Mon remplacement à l'Académie de Recherche et de l'Enseignement Supérieur pose problème à certains, plus exactement au Cabinet du Ministre. Je tiens à le dire très clairement : il est intolérable qu'un rendez-vous souhaité entre quelques personnes (4 ou 5) depuis début septembre, ne se soit toujours pas tenu et pourrait finalement se envisager début décembre seulement.

Que faut-il en conclure ? D'autant plus que les nouvelles désignations sont connues et qu'elles sont approuvées par l'ensemble des directions des établissements. Et ceci depuis juin dernier.

Pourquoi « faire de l'obstruction » alors que les instances nouvelles ont tout intérêt à bien fonctionner ?

- Je ne reviendrai pas sur quantité d'autres sujets, toujours « en rade ».

On se lasse aussi des formes d'injustice et d'inéquité de traitement entre établissements. **Je suis un fervent partisan de la justice et de l'équité** et de tous mes contacts à divers niveaux, il me revient que nous en sommes assez loin.

Chaque établissement, qu'il soit Haute Ecole, Université ou Ecole Supérieure des Arts, dispose d'une structure propre, d'une population pas nécessairement identique et est soumis à divers contrôles de la part du Gouvernement.

Combien de fois n'avons-nous pas déploré la différence de traitement dans certains dossiers par les vérificateurs, délégués et commissaires du Gouvernement. Pour simple rappel, je cite les rubriques suivantes : déclaration sur l'honneur, présence aux examens de janvier, frais de fonctionnement pour les Ecoles Supérieures des Arts, í

Il est du devoir du Politique de veiller à cette justice élémentaire et il y a suffisamment de juristes autour de nous pour y veiller. Faut-il encore davantage dénoncer ces pratiques ? Pratiques qui in fine, conduisent toujours à une redistribution inexacte des moyens financiers de la FWB.

Mais à côté de ces aspects malheureusement contraignants et désagréables à vivre, **il y a tous les aspects positifs de cette fonction.**

Ces 6 dernières années m'ont permis de rencontrer quantité de personnes et de responsables que jamais je n'eus imaginé pouvoir fréquenter :

- Les nombreuses réunions préparatoires au vote du décret « Paysage » ainsi que toutes celles qui ont suivi afin de mettre en place ces nouvelles structures m'ont permis de côtoyer les responsables d'autres types

d'enseignement supérieur et surtout de mieux comprendre leur mode de fonctionnement.

Cette connaissance mutuelle est capitale et essentielle au travail collaboratif attendu entre les partenaires de cet enseignement supérieur.

- La variété des matières abordées est sans fin, à un point tel qu'il devient impossible de suivre l'ensemble. Déléguer devient dès lors la seule solution ; c'est à ces moments-là aussi que l'on apprécie la qualité de ses proches collaborateurs et que les mots « faire confiance » prennent tout leur sens. Ils se reconnaîtront tous derrière ces quelques phrases.
- Je tiens aussi à relever ici la chance que j'ai eue de pouvoir compter sur les services de secrétariats performants. Animer, présider les réunions n'est pas toujours aisé, mais pouvoir se fier à des comptes-rendus fidèles est capital.
- « On se lasse de tout, sauf de connaître » ouvre ici la dimension aux connaissances et aux relations humaines, mais également à la compréhension du monde, de la société, de son évolution et à la nécessité absolue des savoirs. Je suis de nature curieux et je recherche à savoir et à comprendre tout ce qui m'entoure, ici dans ma région, mais bien au-delà également, d'où mon intérêt pour les voyages et le dépaysement.

La préparation de cette intervention en clôture de ces 6 années de travail au niveau de l'Enseignement supérieur m'a aussi remis en mémoire des amis et collègues brillants avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler. Je n'en citerai que deux alors que bien d'autres sont ancrés dans ma mémoire.

Je pense en particulier à la mémoire de Paul Gauthy avec qui j'ai eu un parcours parallèle d'enseignant, de directeur du pédagogique et de directeur président, pendant plus de 15 ans. Je souhaite aussi révoquer la mémoire de Pierre Lambert avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer intensément durant trois années au Conseil Général des HE. Tous deux, bien trop vite disparus et pourtant des forces de la nature capables d'abattre un travail colossal. Encore aujourd'hui, je reste marqué par la rapidité avec laquelle Pierre Lambert pouvait répondre aux mails échangés. Jamais pratiquement, je ne parvenais à le précéder dans les réactions attendues. Et pourtant, je n'ai pas l'impression d'être de ceux qui traînent pour réagir.

J'ai eu un immense plaisir à travailler avec vous, les collègues du Comité des Secrétaires généraux au sein du SeGEC, avec vous les directeurs des établissements, avec vous tous. De mon côté, j'ai décidé de tourner la page et de

permettre à d'autres de poursuivre les nombreux chantiers en cours ou même les chantiers à ouvrir.

J'en évoque uniquement quelques-uns :

- Le financement (le refinancement) de l'enseignement supérieur ;
- La place de la recherche dans l'enseignement supérieur hors universités ;
- La qualité ;
- La simplification indispensable des procédures au sein d'une ARES ; véritable machinerie dont on ne mesure pas encore toute la complexité
- Les masters en HE ;
- La formation initiale des enseignants ;

Non, Vinciane, je ne souhaite pas t'effrayer. A mon arrivée à ce poste d'autres sujets étaient sur la table et nous avons fait ce qui était le mieux dans l'intérêt de nos institutions et dans l'intérêt des étudiants qui s'engagent dans la voie des études supérieures.

Tu as une connaissance très large des sujets vu ton parcours et tes 9 années comme secrétaire générale adjointe. Tu as cette force de travail et de persuasion indispensable à la fonction. Je ne peux que te souhaiter plein succès dans cette fonction et d'avoir le soutien et la confiance des responsables de nos institutions (HE et ESA). Cela ne fera aucun doute.

Le temps qui m'était dévolu est certainement écoulé. Deux mots pour terminer et ceux-ci à l'égard de mon épouse Colette et de ma famille.

Voici plusieurs années que mon absence à la maison était une réalité et combien de fois, même rentré, on m'a signalé -non pas reproché- mon isolement au bureau car tout ce qui n'était pas fait de la journée, était à faire en soirée ou durant les weekends.

Jamais vous ne m'avez empêché de remplir ma fonction comme je le souhaitais. Jamais je n'ai partagé à la maison les soucis et tracas liés à la fonction car mon activité professionnelle ne devait pas devenir pour vous une charge, un poids supplémentaire.

Tout cela vient maintenant à changer. Mais je garderai suffisamment d'activités externes pour ne pas devenir trop envahissant, je veillerai à éviter l'ennui et je serai disponible pour mes 5 petits enfants.

Merci Colette pour ce que j'ai ainsi pu réaliser.

Merci à vous tous pour votre présence et au plaisir de vous revoir à l'une ou l'autre occasion.

André COUDYZER

13 novembre 2014